



CONSEIL de QUARTIER SERVEL – BEG LEGUER

5^{ème} réunion publique

18 novembre 2011 - 20h30 - salle Fougère

Etaient présents :

- une quarantaine d’habitants et le bureau présidé par Jacqueline COUPIER
- la municipalité : Bernard TREMULOT élu-référent ; Jakez GICQUEL, conseiller municipal et conseiller communautaire, vice-président LTA, en charge des transports ; Anaïs ALASSEUR, chargé de mission pour les conseils de quartier ;
- le groupe de travail sur les "déplacements Vélo et Piétons" représenté par Gérard COUPIER.

Avant-propos

Site internet de la ville de Lannion : Anaïs Alasseur rappelle qu’il est possible de recevoir les newsletters et de consulter les comptes-rendus des précédentes réunions du conseil de quartier.

http://www.ville-lannion.fr/page_demolocale_monquartier_begleguerservel_menu4.html

http://www.ville-lannion.fr/inscription_newsletter.html

PLU : une plaquette invitant les Lannionnais à s’inscrire aux ateliers de discussion sur le prochain Plan Local d’Urbanisme a été distribuée.

L’ordre du jour est le suivant :

- transports en commun Lannion - Serval - Beg-Leguer;
- présentation du travail mené par le groupe de travail "déplacements vélo - piétons" ;
- retour sur les points soulevés lors du dernier conseil de quartier ;
- questions diverses.

1) Transports en commun Lannion - Serval – Beg-Leguer

Jakez Gicquel a rappelé les compétences en matière de transport. Le réseau urbain TILT est géré par Lannion Trégor Agglomération. La ligne 15 TIBUS qui passe par Serval/Beg Leguer dessert également, sur un autre tracé, Perros-Guirec. Or, Perros-Guirec n’est pas encore entré dans la communauté d’agglomération. Cette ligne relève donc de la compétence du Conseil Général.

a. Réseau urbain : ligne B Calvaire/Serval/Centre-ville/Coppens

Jakez Gicquel a présenté les changements prévus sur le réseau urbain pour le 01/01/2012 dont ceux de la ligne B.

Depuis les travaux et la création du Pédibus dans la rue Herviou, le tracé des bus a été modifié au niveau de l’église. Désormais, les bus ne passent plus par la rue Herviou mais par la rue de Kerpabu dans les deux sens.

Début 2012, il y aura 20 rotations en semaine au lieu des 14 actuelles. Le dernier bus en direction de Serval partira à 18h45 au lieu de 16h40 actuellement.

Les nouvelles fiches horaires seront disponibles vers la mi-décembre à la mairie et dans les bus.

b. TIBUS : ligne 15

Un rappel a été fait : les TIBUS ne sont pas uniquement accessibles aux scolaires.

o LTA a demandé au Conseil Général :

- de prolonger le tracé jusqu'en centre-ville. Actuellement, la ligne s'arrête au lycée ;
- de rajouter des rotations en milieu de journée ;
- de conserver des rotations pendant les vacances scolaires ;
- d'harmoniser les tarifs entre TIBUS et TILT et de proposer un ticket unitaire à 1€.

Les réponses sont attendues prochainement.

o Des habitants ont signalé que le Tibus qui dessert Servel et Beg-Leguer est parfois complet. Les scolaires qui résident au bourg doivent alors emprunter le bus qui va jusqu'à Pleumeur-Bodou. Le bus les amène jusqu'au carrefour de Servel mais les laisse de l'autre côté, route de Pleumeur-Bodou. Les jeunes, dont certains ont 11-12 ans, sont donc obligés de traverser les 2 routes départementales à une heure de passage important. Ils ont précisé que les enfants ont un abonnement Tibus qui ne leur permet pas d'utiliser la ligne B Tilt.

c. Ligne estivale desservant les plages

Le tracé de cette ligne fait une boucle à partir de Servel :

Départ de Lannion ville → Servel → Route de Beg-Leguer → Plage → Route de Minihy → Champ-Blanc → retour sur Lannion ville

Ce tracé pénalise les usagers qui habitent entre le bourg et Servel. Ils peuvent se rendre en bus à la plage mais ne peuvent pas en revenir.

Une réflexion sera menée sur un changement du tracé et une augmentation du nombre d'arrêts.

d. Besoins pour les déplacements des bus

Une réflexion sur les besoins (horaires, fréquence) des habitants de l'axe "sortie de Servel ↔ Beg-Leguer ↔ Champ-Blanc" va être menée. Un appel est lancé aux personnes intéressées pour faire partie de ce groupe de travail.

2) Présentation du travail mené par le groupe "déplacements vélo - piétons"

Le groupe de travail s'est réuni le 13/10/2011. Ses conclusions et ses propositions font l'objet d'une fiche de liaison. Ci-joint, le compte-rendu de leur réunion.

3) Retour sur les points soulevés lors du dernier conseil de quartier

a. Vitesse à l'entrée de Beg Leguer (route de Minihy)

Une fiche de liaison a été remise aux services techniques. Ils ont procédé à des mesures de vitesse fin juin au niveau du panneau d'entrée.

Dans le sens "entrée", les $\frac{3}{4}$ des véhicules étaient au-delà de la limite de vitesse et certains roulaient encore à 90km/h. Dans le sens "sortie", les relevés ont montré que les véhicules roulaient à une vitesse plus modérée.

Les Services Techniques étudient les solutions pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Une signalisation plus visible montrant l'entrée en agglomération pourrait être une première action.

L'aménagement d'une voie cyclable sur cet axe est déjà étudié par le groupe "déplacements Vélos Piétons". Les habitants proposent de mettre à profit ces travaux pour créer des chicanes, ralentisseurs et autres moyens réduisant la vitesse.

L'installation de radars pédagogiques a également été suggérée.

Il est quand même à noter qu'en dehors de la période estivale, les routes d'accès à Beg Leguer sont principalement fréquentées par des personnes habitant le quartier, qui connaissent les lieux et devraient donc s'auto-discipliner.

b. Aire de jeu à Beg-Leguer

L'aménagement d'aires de jeu pour les jeunes est une demande globale sur l'ensemble des quartiers de Lannion. Il serait intéressant de créer un groupe de travail spécial ados afin qu'ils précisent leurs souhaits et besoins. Un appel est lancé aux jeunes qui voudraient intégrer ce groupe.

c. Ravalement du château d'eau : ce n'est pas prévu.

d. Câblage en fibre optique jusqu'à Beg-Leguer : aucune date n'a été confirmée par Orange. Melle Alasseur a précisé que le plan de câblage Orange indique un raccordement à 100% de Lannion d'ici 2018.

4) Questions diverses

Containers de tri sélectif : il manque un socle en béton sous les containers qui sont sur plan herbeux de Beg-Leguer. D'une manière générale, il faudrait rajouter un container pour le tout-venant (par ex. pour les couvercles des bocal en verre).

Beg-Leguer : un passage avec priorité de sens a été aménagé au niveau de l'ancienne école. Il y a une incohérence avec le marquage au sol qui laisse supposer que les voitures de sens contraire peuvent circuler en même temps. De plus, les conducteurs n'ayant pas la priorité sont obligés de s'engager dans le passage pour avoir une visibilité sur les voitures venant dans l'autre sens.

Rue YM Herviou : les habitants du haut de la rue déplorent le passage en sens unique de la rue. Cela les oblige à faire un détour lorsqu'ils doivent rejoindre le bourg en voiture. Les habitants du bas ont déploré le manque de trottoir et d'éclairage public. De plus, des plaques d'égouts sont enfoncées dans le revêtement de la route et sont très dangereuses pour les 2 roues et vélo. Par ailleurs, la route est plus large et les voitures reprennent de la vitesse. Le débouché sur la route de Trébeurden est jugé dangereux, voire impossible » selon la saison.

Il a été précisé que les travaux sur cette rue étaient prévus en 2 phases. La phase 1 n'est pas encore finie. La phase 2 concerne le bas de la rue.

Carrefour du Calvaire : le carrefour est jugé dangereux par les riverains, les véhicules arrivant de Beg Leguer roulant souvent trop vite et le rétrécissement avec passage prioritaire n'étant pas toujours respecté.

Coloration du blockhaus à Beg Leguer et plus généralement la fréquentation "dérangante" de ce lieu : ce site a déjà fait l'objet de mesures : blockhaus bouchés et enterrés. Le site de Mez an Aod est un site protégé : des discussions ont déjà été engagées avec le Conservatoire du Littoral.

Salle de quartier + aménagement du bourg : les travaux seront menés avant la fin du mandat.

CONSEIL DE QUARTIER SERVEL - BEG LEGUER

« DEPLACEMENTS VELO » DE SERVEL A BEG LEGUER

18 NOVEMBRE 2011

Le Conseil de Quartier, réuni le 18 novembre 2011, a échangé sur les propositions du groupe de travail « déplacements vélo » du 13 octobre. Le Conseil de Quartier demande aux élus de la Ville de Lannion l'aménagement des itinéraires cyclables décrits ci-après.

Cette demande porte sur les déplacements vélo de Serval à Beg Léguer et non sur l'ensemble des déplacements vélo du quartier

1 Volonté

Pouvoir se déplacer à vélo en toute sécurité du Bourg de Serval aux plages de Beg Léguer

Il faut noter que les itinéraires cyclables demandés concernent de fait aussi bien les habitants du quartier, que les autres Lannionnais et les touristes.

Deux itinéraires sont attendus :

A) Réalisation à court terme : itinéraire Serval-Minihy-Beg Léguer

La largeur de la route entre Minihy et Beg Léguer permet l'aménagement de pistes cyclables

B) Itinéraire Serval - Beg Léguer à inscrire au PLU

Itinéraire le plus direct qui demande du temps : la route n'étant pas assez large, l'achat de nombreuses bandes de terrain est nécessaire

2 Itinéraires Vélo

A) Itinéraire cyclable à court terme de (1) à (9) (cf. carte)

- Aménagement à réaliser entre la fin du Bourg de Serval (2) et le carrefour de Min Coar (3) : la route actuelle ne permet pas d'aménager de bandes cyclables; nécessité d'élargissement. Cet aménagement (bande ou piste cyclable) permettra également d'améliorer la sécurité pour l'accès au stade (piétons et cyclistes).
- Route de Kerbalanec de (3) à (6) : vélo-route (voirie partagée avec les voitures) avec incitations à une vitesse réduite des voitures.

Nota : prévoir au PLU une réserve foncière pour la création de pistes cyclables ultérieurement (long terme)

- Du Carrefour de Minihy (6) au petit rond point Place du moulin à vent (8) : aménager une piste cyclable et piétonne de part et d'autre de la route (la largeur de la route le permet).

Prévoir des aménagements pour casser la vitesse excessive des véhicules depuis l'entrée du bourg de Beg Léguer (7) jusqu'au petit rond point (8)

- L'itinéraire se poursuit en passant par le nouveau lotissement. L'accès au niveau du Parking (9) est à aménager.

B) Itinéraire cyclable à moyen terme de (3) à (C) (cf carte)

- e. Elargissement de la route très fréquentée entre Min Coar (3) et Kerlan (C) pour la création de pistes cyclables.

Nécessité d'inscrire au PLU cet élargissement. [Nota : selon les Services Techniques de la ville, pour accueillir une piste cyclable de part et d'autre de la route cette dernière doit avoir une largeur totale de 9,5 à 10 m (5,5 à 6 m pour les 2 voies voitures + 2 x 1,5 m pour les pistes cyclables + 2 x 0,50 m de bandes enherbées séparatives)]

- De Kerlan au bourg de Beg Léguer : partie urbaine à aménager en vélo-route.

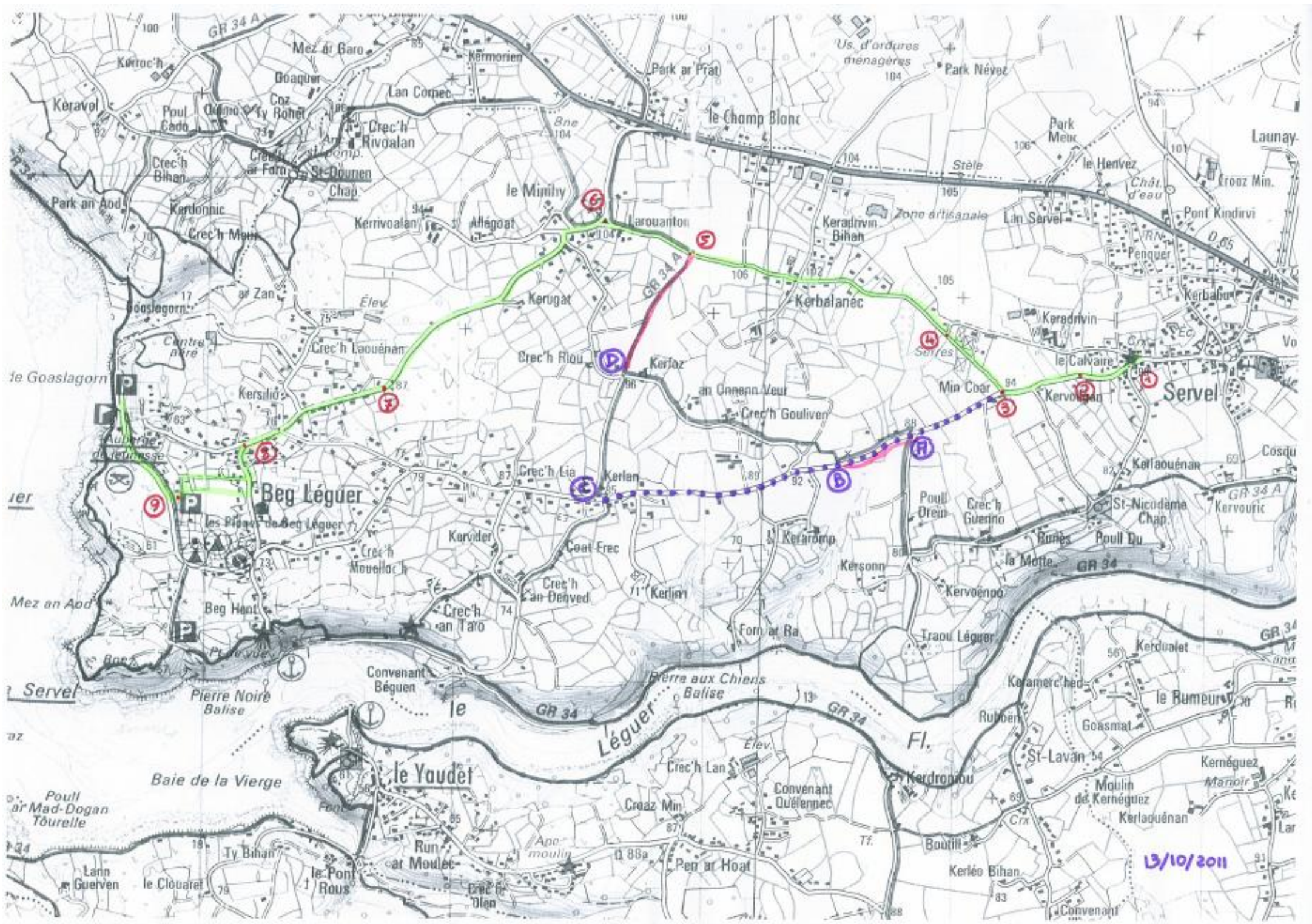
3 Itinéraires complémentaires

o Itinéraire cyclable de Kerlan (C) à la route de Kerbalanec (5) (cf carte)

Cet itinéraire permettrait aux habitants des hameaux avoisinants Kerlan de se rendre à Serval (école par exemple) en sécurité et de façon agréable. De (D) à (5) : revêtement roulant pour les vélos à réaliser

2 Itinéraire piétons-VTT sur la route de Beg Léguer de (A) à (B) (cf carte)

Il ressort que le tronçon du GR34A utilisé par les piétons (randonneurs et promeneurs locaux) ainsi que par les VTTistes est très dangereux sur la route de Beg Léguer entre les points (A) et (B) : un aménagement est demandé à la commune.



13/10/2011